



Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes l'Entité des Nations Unies

Distr. limitée
11 avril 2024
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2024

18-20 juin 2024

Point 7 de l'ordre du jour provisoire¹

Visite sur le terrain

Rapport concernant la visite sur le terrain du Conseil d'administration d'ONU-Femmes en Nouvelle-Zélande et à Vanuatu en 2023

I. Introduction

1. Une délégation du Conseil d'administration d'ONU-Femmes a effectué une visite sur le terrain en Nouvelle-Zélande et à Vanuatu du 12 au 20 août 2023, tel que recommandé par le Conseil d'administration dans sa décision 2017/8. La dernière visite sur le terrain du Conseil d'administration remontait à octobre 2022, en Équateur. Conduite par Sergiy Kyslytsya, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Ukraine auprès des Nations Unies, en sa qualité de Président du Conseil d'administration d'ONU-Femmes, la délégation était composée des vice-présidents et d'autres membres du Conseil d'administration (la liste complète des membres de la délégation est fournie en annexe).

2. La visite sur le terrain avait pour but d'éclairer le Conseil d'administration sur l'impact des programmes mis en œuvre par le Bureau de pays d'ONU-Femmes à Vanuatu, le Bureau multipays d'ONU-Femmes aux Fidji et le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique basé à Bangkok. Il s'agissait également de mieux comprendre la manière dont ONU-Femmes contribue à la réalisation des priorités nationales en matière de développement. En outre, la visite devait permettre au Conseil d'administration de déterminer dans quelle mesure et de quelle façon les différents organismes des Nations Unies œuvraient de concert pour concourir à la réalisation des plans de développement nationaux et des programmes de développement mondiaux. Dans le cadre de l'exécution de son mandat, la délégation s'est attachée à recueillir des informations et des opinions

¹ UNW/2024/L.3

Remarque : le présent document a été élaboré dans son intégralité par ONU-Femmes.

sur l'ampleur de la collaboration et du partenariat entre ONU-Femmes et le Gouvernement vanuatuan, les partenaires de développement, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes. Le Conseil d'administration cherchait également à mieux cerner le rôle joué par ONU-Femmes, par l'intermédiaire de sa note stratégique et en tant que membre de l'équipe de pays des Nations Unies, dans le soutien apporté à Vanuatu pour mettre en œuvre son programme de développement national et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Cette visite visait enfin à déterminer comment l'Entité évalue les bonnes pratiques recensées dans les programmes des Nations Unies à Vanuatu et leur caractère transposable dans l'ensemble du système.

3. La délégation a fait étape à Auckland, en Nouvelle-Zélande, où elle a pu rencontrer des représentants du Comité national d'ONU-Femmes pour Aotearoa/la Nouvelle-Zélande et du ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce. Elle s'est également entretenue avec la très honorable Helen Clark, ancienne Première Ministre de la Nouvelle-Zélande, Dame Cindy Kiro, Gouverneure générale de la Nouvelle-Zélande, et des membres du Parlement néo-zélandais. Dans le cadre de son programme, la délégation a visité des sites sacrés du peuple maori et approfondi ses connaissances sur la culture maorie.

4. La délégation adresse ses remerciements aux Gouvernements néo-zélandais et vanuatuan pour leur accueil chaleureux et pour les nombreuses occasions qu'ils lui ont données de participer à des discussions constructives, notamment avec des dignitaires de haut niveau. Elle tient également à saluer le Bureau de pays d'ONU-Femmes à Vanuatu, le Bureau multipays d'ONU-Femmes aux Fidji et le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, pour les préparatifs et la mise en œuvre réussie de sa visite sur le terrain, ainsi que pour la chaleureuse hospitalité dont elle a bénéficié. La délégation souhaite par ailleurs témoigner sa reconnaissance aux coordonnateurs résidents des Nations Unies dans la région Pacifique, aux organismes participants et aux autres partenaires pour leur coopération et leur prédisposition à prendre part à des échanges utiles. La délégation tient enfin à remercier le Comité national d'ONU-Femmes pour Aotearoa/la Nouvelle-Zélande, pour le temps et les efforts consacrés à l'élaboration d'un programme intéressant destiné au volet néo-zélandais de la visite.

II. Programme et déroulement de la visite

Nouvelle-Zélande

5. Les trois premiers jours du voyage se sont déroulés à Auckland, en Nouvelle-Zélande, où la délégation a pu découvrir plus en détail l'action menée par le Comité national d'ONU-Femmes pour Aotearoa/la Nouvelle-Zélande, et dialoguer avec des représentants du ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce. Des réunions de haut niveau ont été organisées, au cours desquelles la délégation s'est entretenue avec la très honorable Helen Clark, ancienne Première Ministre de la Nouvelle-Zélande, et Dame Cindy Kiro, Gouverneure générale de la Nouvelle-Zélande.

6. La délégation a pu visiter des sites sacrés du peuple maori et approfondir ses connaissances sur la culture, l'histoire et les coutumes maories auprès de

guides locaux. Au ministère des Affaires étrangères et du Commerce, elle a eu l'occasion d'échanger avec des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), y compris des femmes maories. Dame Cindy Kiro, qui a participé à un dîner aux côtés de la délégation et des Comités nationaux d'ONU-Femmes pour Aotearoa/la Nouvelle-Zélande et l'Australie, est la première femme maorie à exercer la fonction de Gouverneure générale de la Nouvelle-Zélande. Une discussion fructueuse a eu lieu entre la délégation, Dame Cindy Kiro et les représentants des Comités nationaux d'ONU-Femmes pour Aotearoa/la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Vanuatu

7. Le programme de la délégation à Vanuatu prévoyait toute une série de réunions et d'échanges à Port-Vila, la capitale du pays, ainsi qu'une excursion sur l'île Pélé. La délégation a été reçue à haut niveau, notamment par le ministre du Changement climatique. En raison du remaniement gouvernemental en cours au moment de la visite, la plupart des réunions de haut niveau qui avaient été prévues ont été assurées par de hauts responsables gouvernementaux et d'autres hauts fonctionnaires. Plusieurs rencontres ont également été organisées avec des représentants d'organismes des Nations Unies, des partenaires de programmes d'ONU-Femmes, des donateurs, y compris l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et d'autres parties prenantes.

8. À Port-Vila, la délégation a visité un marché exclusivement réservé aux commerçantes, une initiative soutenue par ONU-Femmes, et s'est entretenue avec certaines de ces femmes autour d'un déjeuner. Dans le cadre du projet « Marchés pour le Changement », les installations de ce marché avaient été entièrement rénovées pour tenir compte des questions de genre et mieux répondre aux besoins des commerçantes. Cela s'est notamment traduit par une remise à neuf des sanitaires, lesquels ont été déplacés vers un lieu plus sûr afin de réduire les risques de violence fondée sur le genre auxquels les commerçantes sont exposées. De nombreuses femmes ont déclaré que leurs revenus et leur indépendance s'étaient significativement améliorés depuis qu'elles avaient la possibilité de vendre leurs produits sur le marché. Depuis son lancement, le projet « Marchés pour le Changement » a permis une véritable évolution des moyens de subsistance des femmes en favorisant la mobilisation et l'autonomisation des commerçantes.

9. Une visite d'une journée a été organisée au marché d'Émua, qui bénéficie du soutien d'ONU-Femmes dans le cadre du projet « Marchés pour le Changement » en faveur de l'autonomisation économique des femmes, et sur l'île Pélé, où la délégation a pu s'informer sur la gravité des effets des changements climatiques sur l'île.

10. Au marché d'Émua, à Éfaté, la délégation a discuté avec des commerçants locaux avant d'être reçue par le chef du village. Après une visite du village d'Émua, des divertissements et des rafraîchissements lui ont été proposés dans un centre communautaire local. Dans le cadre du projet « Marchés pour le Changement » d'ONU-Femmes, les femmes de ce village rural sont en mesure de subvenir aux besoins de leur famille grâce à leur entreprise, en vendant des produits tels que des vêtements traditionnels ou des objets décoratifs faits main. Le marché bénéficie d'un emplacement stratégique puisqu'il se trouve à proximité d'une rocade, ce qui lui garantit un afflux régulier de clients.

11. Sur l'île Pélé, les membres de la délégation ont été accueillis par le chef de l'île. Ils ont visité un site funéraire local qui avait dû être déplacé en raison de l'accélération de l'érosion et de l'élévation du niveau de la mer. Des changements visibles se sont produits au cours des dernières décennies : plusieurs sites funéraires ont été submergés, et l'approvisionnement en eau souterraine a été lourdement affecté par l'élévation du niveau de la mer, qui s'est infiltrée dans les sources d'eau douce. La visite a mis en évidence les graves conséquences de la crise climatique mondiale, en particulier dans les petits États insulaires en développement, et les difficultés rencontrées par les populations et les pouvoirs publics de ces pays.

III. Égalité des sexes en Nouvelle-Zélande et à Vanuatu : situation actuelle et principaux défis

Nouvelle-Zélande

12. Considérée comme l'un des pays au monde les plus respectueux de l'égalité des sexes, la Nouvelle-Zélande a été le premier État à accorder le droit de vote aux femmes, en 1893. Celles-ci y sont généralement en mesure de poursuivre leur carrière après avoir fondé une famille, notamment grâce à des politiques nationales garantissant un juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Le Parlement néo-zélandais compte un nombre élevé de femmes parmi ses membres, et, pendant plusieurs années, le pays a eu à sa tête la plus jeune Première Ministre du monde, Jacinda Ardern.

13. Néanmoins, certains problèmes perdurent, comme la violence fondée sur le genre, en particulier dans sa forme en ligne, et les écarts de salaire entre les femmes et les hommes. Si des inégalités entre les sexes persistent dans la société en général, elles sont particulièrement problématiques au sein des communautés maories. Par rapport au reste de la population, les Maoris et les autres communautés autochtones des îles du Pacifique continuent d'afficher des taux élevés de violence fondée sur le genre. Cette forte prévalence est liée à d'autres problèmes sociaux, parmi lesquels le chômage, l'alcoolisme et la consommation de drogues, qui touchent les communautés autochtones du monde entier et trouvent leur origine dans leur passé colonial. Le Gouvernement néo-zélandais s'est efforcé de proposer des réparations pour le passé colonial du pays, y compris en restituant des terres sacrées aux tribus, et d'améliorer l'inclusion et la revitalisation de la population, de la culture et de la langue maories dans la société au niveau national. Toutefois, de nombreuses difficultés sociales liées à la perte de terres, de culture et d'identité subsistent à ce jour au sein des communautés maories. Pour améliorer cette situation, il convient notamment de donner aux femmes maories les moyens de participer aux affaires publiques et d'accroître leur représentation dans la sphère politique. Il est également nécessaire de lutter contre la masculinité toxique et d'associer les hommes et les garçons maoris à l'action menée en faveur de l'égalité des sexes.

14. On observe des problèmes similaires au sein des communautés de migrants originaires des îles du Pacifique qui vivent en Nouvelle-Zélande. Nombre de ces communautés font face à des phénomènes sociaux comme le sans-abrisme, le chômage et la toxicomanie, qui sont susceptibles d'exacerber les difficultés existantes liées aux inégalités entre les sexes, y compris la violence fondée sur le genre. Pour y remédier, il convient non seulement de s'appuyer sur les

politiques publiques, mais également de mettre des centres d'hébergement sûrs à la disposition des femmes et des filles issues des populations migrantes.

Vanuatu

15. Vanuatu est un petit État insulaire en développement et à faible revenu qui continue de lutter contre des inégalités tenaces, notamment les inégalités traditionnelles entre les sexes. Celles-ci risquent de s'aggraver sous l'effet des changements climatiques qui affectent l'environnement et les moyens de subsistance sur l'archipel. L'éparpillement de la population sur un grand nombre de petites îles souvent isolées engendre des difficultés supplémentaires lorsqu'il s'agit d'intervenir auprès des communautés et de mettre en œuvre les politiques publiques en faveur des femmes et de l'égalité des sexes. Sur les îles isolées du pays, la plupart des habitants restent fidèles aux coutumes et aux traditions ancestrales, qui ont une incidence sur la perception du rôle des femmes et des filles. Si les droits fonciers sont souvent déterminés par le droit tribal coutumier, de nombreuses tribus autochtones reconnaissent cependant les droits fonciers des femmes. Bien que de nombreuses tribus insulaires traditionnelles soient dirigées par des hommes, certaines îles pratiquent une chefferie matrilineaire. En outre, il est courant que les cérémonies traditionnelles mettent en avant l'importance du rôle des femmes dans la communauté et le respect dû à la famille maternelle.

16. L'autonomisation économique des femmes fait partie des domaines dans lesquels Vanuatu a réalisé de grandes avancées ces dernières années, avec l'aide précieuse d'ONU-Femmes. Les femmes sont des commerçantes actives qui vendent leurs produits sur les marchés, dont certains ont bénéficié d'une rénovation dans le cadre du projet « Marchés pour le Changement » pour rendre leurs installations mieux adaptées aux besoins des femmes. Dans les zones rurales, des exploitations agricoles familiales et des coopératives ont été créées en vue de promouvoir le leadership des femmes dans l'agriculture. Des mesures de politique agricole ont été prises pour encourager les bonnes habitudes alimentaires, notamment par l'intermédiaire de programmes de distribution de repas scolaires et d'initiatives de santé publique. Pourtant, le rôle joué par les femmes en tant que productrices de cultures vivrières ne suffit pas encore à les placer au centre de l'économie nationale, et leur accès aux terres et à la production agricole à grande échelle demeure limité.

17. À Vanuatu comme partout sur la planète, la persistance d'un taux élevé de violence fondée sur le genre reste l'un des principaux défis à relever en matière d'égalité des sexes. Cette forme de violence peut s'avérer extrêmement difficile à combattre au sein des communautés villageoises des petites îles isolées, où les normes culturelles sont solidement ancrées, et où il n'existe pas de centres d'hébergement sûrs pour accueillir les survivantes. Toutefois, au cours de sa visite, la délégation a clairement perçu les efforts déployés par le Gouvernement pour mettre fin à la violence fondée sur le genre, et son engagement en faveur de cette cause. Une nouvelle politique nationale a été élaborée avec le soutien d'ONU-Femmes ; celle-ci comprend notamment des projets axés sur l'autonomisation économique des femmes et leur participation plus large aux processus politiques au sein des conseils locaux, l'objectif étant que les besoins des femmes soient pris en considération et correctement satisfaits dans l'ensemble du pays.

18. Les effets des changements climatiques, qui menacent l'existence même des petits États insulaires en développement tels que Vanuatu, constituent un

autre défi majeur. Récemment, le pays a été frappé par deux cyclones de catégorie 5 en moins d'une semaine. Les femmes et les filles sont souvent beaucoup plus durement touchées par les conséquences des changements climatiques. En effet, selon la répartition traditionnelle des tâches, ce sont elles qui vont chercher de l'eau et s'occupent de la famille, ce qui les rend plus vulnérables face aux risques climatiques. En général, les systèmes alimentaires sont sévèrement affectés par les catastrophes climatiques. Cela peut avoir des conséquences directes sur les commerçantes, qui voient leur récolte détruite et leurs revenus réduits à néant. À Vanuatu, la réduction des risques de catastrophe et les réponses communautaires aux crises sont souvent mises en œuvre par l'intermédiaire de conseils locaux dont les priorités sont alignées sur celles des différents groupes culturels. Il conviendrait que ces interventions mettent davantage l'accent sur le renforcement de la résilience des femmes face aux catastrophes climatiques.

19. Les inégalités persistantes entre les sexes se manifestent également à travers la sous-représentation des femmes au sein de la sphère politique et du monde du travail. Bien que les chiffres aient progressé au cours des dernières années, les femmes n'ont pas encore rattrapé les hommes en ce qui concerne l'emploi et l'inclusion dans les processus décisionnels. Pour que la situation s'améliore durablement, il est nécessaire de mettre en place des mesures sociales permettant la création d'un environnement favorable, telles que des services de garde d'enfants à la fois abordables et accessibles, un congé parental rémunéré, et l'égalité salariale. Des mesures d'action publique sont également requises pour encourager les partis politiques à inscrire plus de femmes sur leurs listes ; un projet de loi visant à augmenter la représentation des femmes au sein des conseils locaux a récemment été présenté au Parlement à cette fin.

20. Un grand nombre de femmes et d'hommes quittent Vanuatu pour des emplois saisonniers en Australie et en Nouvelle-Zélande. Bien qu'il puisse s'agir d'une importante source de revenus, cette pratique expose les personnes concernées, et en particulier les femmes, à des risques élevés liés à la traite des êtres humains. Même si les données collectées au sujet du travail saisonnier font défaut, on estime que 20 % des personnes occupant ces emplois sont des femmes. Outre le fait qu'elles courent un risque plus élevé que les hommes d'être victimes de traite, les travailleuses migrantes sont nombreuses à avoir été contraintes de recourir à la prostitution comme stratégie d'adaptation. Le Gouvernement entend s'attaquer à ce problème par la voie législative et en coopérant avec les pays d'accueil dans un avenir proche. Vanuatu met déjà en œuvre plusieurs programmes qui ciblent spécifiquement les travailleuses migrantes.

IV. Présence et domaines d'intervention prioritaires d'ONU-Femmes en Nouvelle-Zélande et à Vanuatu

21. ONU-Femmes ne disposant pas d'une présence officielle en Nouvelle-Zélande, c'est au Comité national d'ONU-Femmes pour Aotearoa/la Nouvelle-Zélande qu'il revient de faire connaître l'action et le mandat d'ONU-Femmes en Nouvelle-Zélande et dans la région Pacifique, et de collecter des fonds pour le compte de l'Entité. Le Comité national d'ONU-Femmes pour Aotearoa/la Nouvelle-Zélande collabore également avec d'autres ONG locales et nationales pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des

filles. Les domaines d'intervention prioritaires concernent notamment l'élimination de la violence fondée sur le genre, la promotion de l'égalité des sexes en politique, et la mise en place de l'égalité salariale.

22. À Vanuatu, le bureau de pays d'ONU-Femmes fait partie d'une équipe de pays rassemblant plusieurs organismes des Nations Unies. La délégation a rencontré des représentants du Fonds des Nations Unies pour la population, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Programme des Nations Unies pour le développement, et de la Banque mondiale. La délégation a également participé à des réunions avec des représentants d'autres organismes des Nations Unies présents à Vanuatu, et assisté à un exposé proposé par les coordinateurs résidents qui supervisent la coopération des équipes des Nations Unies dans la région Pacifique (Fidji, les États fédérés de Micronésie et Samoa). ONU-Femmes collabore activement avec les autres Entités des Nations Unies sur des questions thématiques transversales.

23. L'équipe de pays d'ONU-Femmes travaille en étroite collaboration avec le Bureau multipays d'ONU-Femmes aux Fidji et le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique. Le Bureau multipays est chargé de coordonner l'action d'ONU-Femmes dans les petits États insulaires en développement de la région Pacifique, tandis que le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique coordonne les activités de l'Entité dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique.

24. En tant qu'organisme chef de file pour l'objectif de développement durable 5, ONU-Femmes fournit les conseils et l'appui technique requis pour aider le Gouvernement vanuatuan à atteindre les cibles fixées au titre de cet objectif. Les domaines d'intervention prioritaires d'ONU-Femmes à Vanuatu portent notamment sur l'autonomisation des femmes, l'atténuation des effets des changements climatiques et le renforcement de la résilience face à ces changements, la lutte contre de la violence fondée sur le genre, la modification des lois discriminatoires en matière de genre, et la promotion de la représentation politique des femmes. Le soutien consultatif et les activités programmatiques d'ONU-Femmes à Vanuatu s'appuient sur une note stratégique élaborée dans le cadre du Plan stratégique d'ONU-Femmes pour la période 2022-2025.

V. Coopération et partenariat d'ONU-Femmes avec les Gouvernements néo-zélandais et vanuatuan

25. En Nouvelle-Zélande, la délégation a été accueillie par des responsables de l'antenne du ministère des Affaires étrangères et du Commerce à Auckland. Les membres de la délégation ont reçu des informations sur les priorités et les partenariats de la Nouvelle-Zélande en matière de coopération pour le développement, ainsi que sur la collaboration du pays avec ONU-Femmes. La Nouvelle-Zélande finance de nombreux projets menés par les Nations Unies dans la région Pacifique, y compris ceux mis en œuvre par ONU-Femmes. L'égalité des sexes fait partie des priorités nationales en matière de développement dans la région, de même que l'atténuation des effets des changements climatiques et la défense des droits des peuples autochtones.

26. La délégation s'est également entretenue avec des représentants des Gouvernements néo-zélandais et australien à Vanuatu. Elle a ainsi pu se familiariser davantage avec les programmes multipays d'ONU-Femmes et l'action menée par le Gouvernement néo-zélandais pour mobiliser les donateurs en vue d'accroître les financements destinés à la région. Le partenariat établi avec le bureau de pays d'ONU-Femmes à Vanuatu a reçu une distinction spéciale de la part du représentant de la Nouvelle-Zélande. En plus de fournir un appui aux organismes des Nations Unies, le gouvernement néo-zélandais investit massivement pour soutenir l'action de la société civile en faveur de l'égalité des sexes. L'importance du travail mené par les partenaires en matière de coopération et de coordination des donateurs a été mise en avant, de même que la nécessité de consulter les partenaires gouvernementaux de développement au sujet de leurs priorités et de leurs modèles d'adaptation. De nombreux donateurs se présentent munis de modèles de gouvernance préexistants qui ne sont pas toujours adaptés au contexte particulier de la région. ONU-Femmes doit continuer de veiller à ce que les intérêts locaux et nationaux restent au centre des préoccupations lors de l'acheminement des ressources par l'intermédiaire de ses programmes.

27. À Vanuatu, il était prévu que la délégation rencontre plusieurs ministres ; cependant, en raison du remaniement politique en cours au moment de la visite, la plupart des réunions ont finalement été assurées par de hauts responsables gouvernementaux. Outre le ministre du Changement climatique, la délégation s'est entretenue avec des responsables de haut niveau du ministère des Affaires étrangères et du Commerce, du ministère de la Justice et des Services communautaires, du ministère de l'Intérieur, et du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, des Forêts, de la Pêche et de la Sécurité biologique.

28. Les réunions avec les représentants gouvernementaux ont fourni à la délégation une excellente occasion d'approfondir ses connaissances sur le contexte et les difficultés propres à Vanuatu et à la région Pacifique dans son ensemble, ainsi que sur la coopération du Gouvernement vanuatuan avec les Nations Unies, et avec ONU-Femmes en particulier. Les représentants du Bureau multipays d'ONU-Femmes aux Fidji et du Bureau régional d'ONU-Femmes pour l'Asie et le Pacifique ont loué le Gouvernement vanuatuan pour son engagement en faveur du mandat de l'Entité et le succès de leur travail commun au service de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Il a été souligné que le projet « Marchés pour le Changement » d'ONU-Femmes, dont la délégation a eu le plaisir de découvrir deux exemples sur le terrain, était une expérience particulièrement réussie. En apportant son soutien à des initiatives telles que celle-ci, ONU-Femmes a contribué à renforcer les réseaux locaux de femmes, aidant ainsi l'ensemble des ministères du pays à progresser vers leurs objectifs en matière d'égalité des sexes.

29. Les représentants gouvernementaux ont remercié ONU-Femmes pour son rôle central dans les progrès accomplis par Vanuatu au cours des dernières décennies concernant l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes et des filles. L'appui technique fourni par ONU-Femmes pour l'élaboration de politiques telles que la budgétisation tenant compte des questions de genre a été jugé utile. Le Gouvernement considère que l'Entité et le mandat de celle-ci bénéficient d'une visibilité et d'une notoriété importantes à Vanuatu. Lorsque les difficultés propres au pays ont été abordées, une grande partie des représentants gouvernementaux ont souligné qu'il était nécessaire de soutenir les administrations locales et les organisations communautaires. Beaucoup de

femmes et de filles vivent dans des communautés traditionnelles sur des îles isolées de l'archipel, et bien qu'il soit difficile de leur venir en aide, les interventions qui leur sont destinées sont tout aussi importantes que celles menées dans les villes et les principales îles du pays. Pour servir au mieux les communautés locales, il est important que les Nations Unies consultent le Gouvernement vanuatuan au sujet de ses programmes et de ses projets. Dans les années à venir, la plupart des travaux de planification et de budgétisation auront lieu au niveau local ou provincial, l'objectif étant que la décentralisation entraîne une participation accrue et une meilleure prise en considération des systèmes de gouvernance traditionnels.

30. Il a été évoqué que la lutte contre la traite des êtres humains et les autres risques encourus par les travailleuses et travailleurs saisonniers pourrait faire l'objet d'une coopération future entre le Gouvernement et ONU-Femmes. Les deux cyclones qui ont récemment frappé le pays ont montré que la coopération et la coordination des interventions dans les situations de catastrophe devaient être améliorées. En fournissant des orientations aux organismes des Nations Unies, les ministères gouvernementaux contribuent à garantir l'adéquation et l'efficacité de ces interventions. Il existe déjà un grand nombre de programmes et de fonds visant à soutenir la résilience des femmes, notamment des agricultrices, face aux catastrophes. ONU-Femmes entend étendre le projet « Marchés pour le changement », dans le cadre duquel les agricultrices pourraient bénéficier d'une aide pour développer leur activité, élargir leur réseau et renforcer leurs capacités à exploiter de nouvelles sources de revenus, telles que la distribution. Dans l'ensemble, les efforts déployés par le Gouvernement pour promouvoir l'égalité des sexes et mener des programmes permettent de traiter les problématiques de manière globale, mais pâtissent d'un manque de ressources et de données. Bien qu'il ne soit pas aisé de résoudre intégralement ces difficultés, ONU-Femmes apporte une valeur ajoutée indéniable par son soutien aux efforts du Gouvernement.

VI. Coopération et partenariat d'ONU-Femmes avec la société civile et d'autres acteurs

31. En Nouvelle-Zélande, la délégation a participé à des réunions avec des ONG locales et des femmes activistes issues des communautés maories et des îles du Pacifique. Les représentants des ONG ont salué l'attention particulière portée à l'égalité des sexes en Nouvelle-Zélande, ainsi que l'engagement du pays en faveur de cette cause. Ils ont également souligné qu'il était important d'appréhender la diversité culturelle de la région Pacifique et d'encourager l'autonomisation des populations autochtones. La violence fondée sur le genre étant le principal obstacle qui empêche les femmes des communautés maories et des îles du Pacifique d'accéder au leadership, il est impératif de s'attaquer à ce problème.

32. À Vanuatu, la société civile locale fournit un soutien déterminant aux efforts déployés par ONU-Femmes pour parvenir à l'égalité des sexes. Dans de nombreuses communautés insulaires isolées, le seul moyen d'intervenir auprès des populations est de passer par les organisations de la société civile et d'autres institutions, telles que les Églises. ONU-Femmes joue un rôle fédérateur auprès

de différents acteurs, en mobilisant notamment la société civile, et pilote la mise en place de protocoles de prestation de services à plusieurs niveaux.

33. En ce qui concerne la violence fondée sur le genre, des progrès considérables ont été accomplis grâce à des partenariats entre le Gouvernement vanuatuan, la société civile et ONU-Femmes : il s'agissait d'améliorer l'accès à la justice, d'accroître le nombre de femmes intervenant en première ligne, de sensibiliser les tribunaux et le personnel juridique aux questions de genre, et de mettre en place davantage de programmes axés sur la protection et la prévention. Pour une bonne partie d'entre elles, les actions destinées à éliminer la violence fondée sur le genre sont menées en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population, dans le cadre de programmes conjoints.

34. Au cours de sa visite, la délégation a eu le plaisir de s'entretenir avec des organisations de la société civile locales, qui ont toutes salué le soutien capital apporté par ONU-Femmes à leurs programmes d'action, notamment dans les domaines liés aux changements climatiques et au renforcement de la résilience et de l'inclusion des femmes et des filles. ONU-Femmes appuie également des projets portant sur la santé et l'hygiène menstruelles ainsi que sur le leadership et l'autonomisation économique des femmes à Vanuatu. Dans le cadre de ces réunions, la délégation a visité le Conseil chrétien et le Centre des femmes de Vanuatu, qui mettent en œuvre des programmes de lutte contre la violence fondée sur le genre. En raison de leur large présence dans le pays et du contexte géographique et culturel de celui-ci, les Églises sont mieux à même que quiconque d'intervenir auprès des populations isolées et d'encourager la modification des comportements à Vanuatu.

VII. Principales conclusions et recommandations

35. La délégation a jugé sa visite sur le terrain très éclairante et utile ; les travaux menés par ONU-Femmes et leur incidence sur la vie des femmes et des filles, y compris celles vivant dans les zones les plus isolées, ont été mis en évidence de manière particulièrement concrète. Même à Vanuatu, où le contexte s'avère difficile du fait de la crise climatique et d'une faible population disséminée sur une vaste superficie, ONU-Femmes réussit à obtenir des améliorations grâce à des initiatives telles que le projet « Marchés pour le Changement ». En outre, grâce à sa coopération avec le Gouvernement, notamment sous forme d'une aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques, ainsi que sa collaboration avec la société civile, l'Entité a établi un socle solide pour parvenir à un changement durable en faveur de l'égalité des sexes. ONU-Femmes fait bon usage des réseaux existants de la société civile, tels que les Églises, qui entretiennent un rapport de proximité avec les communautés et bénéficient d'une large couverture géographique.

36. Il convient toutefois de noter que Vanuatu fait face à d'autres difficultés significatives, liées en particulier aux changements climatiques, qui auront une incidence sur l'avenir du pays. ONU-Femmes doit renforcer sa capacité à soutenir les femmes et les filles en tant qu'agentes actives de l'atténuation des effets des changements climatiques, et à développer leur résilience en temps de crise. Face aux changements climatiques, l'adoption d'approches tenant compte des questions de genre est essentielle et deviendra de plus en plus déterminante à mesure que la crise climatique s'aggrave. ONU-Femmes doit collaborer

étroitement avec les autres organismes des Nations Unies et les acteurs internationaux afin de veiller à ce que l'ensemble des mesures de lutte contre les changements climatiques intègrent les questions de genre. La programmation conjointe est encouragée et revêt une importance particulière dans la région Pacifique, où les distances à parcourir sont importantes, où de nombreuses îles sont difficilement accessibles, et où les organismes des Nations Unies ne sont pas tous présents sur l'intégralité des territoires.

37. En Nouvelle-Zélande, la délégation a trouvé très enrichissant de recevoir des informations sur la coopération pour le développement dans la région Pacifique, et de se familiariser avec les activités des Comités nationaux et le rôle de ceux-ci dans la collecte de fonds et la sensibilisation pour le compte d'ONU-Femmes. Les Comités nationaux jouent un rôle déterminant dans l'assise de la notoriété d'ONU-Femmes dans les pays donateurs. Outre leur participation directe à la collecte de fonds, leurs efforts aident à informer les contribuables au sujet des résultats obtenus grâce à l'action d'ONU-Femmes.

38. L'organisation des Comités nationaux diffère d'un pays à l'autre, et bien qu'ils utilisent la marque ONU-Femmes, ils fonctionnent comme des ONG indépendantes. Même s'il existe un certain degré de coopération entre certaines de ces Entités, comme dans le cas des Comités nationaux australien et néo-zélandais, l'action des Comités nationaux dans les différents pays ne répond à aucune stratégie conjointe, et chacun mène ses activités de manière essentiellement autonome, sous la conduite de sa propre équipe de direction. Cela aboutit à des résultats variables en ce qui concerne la collecte de fonds, les aspects opérationnels et l'impact produit. Puisque les Comités nationaux véhiculent l'image de marque d'ONU-Femmes et sont souvent assimilés à ONU-Femmes par la population nationale, il serait utile de mettre en place une stratégie commune et des lignes directrices au niveau du siège, afin que les Comités nationaux disposent d'orientations générales au sujet de la marque et d'une description des objectifs conjoints en matière d'impact. Il convient d'encourager ces Entités à évaluer les dispositions qu'elles appliquent en matière de redevabilité, et à analyser les stratégies qu'elles ont établies pour garantir l'alignement de leurs activités sur la vision globale d'ONU-Femmes.

39. Les Comités nationaux peuvent contribuer de manière significative à la collecte de fonds en faveur des organismes des Nations Unies. Sur le plan des relations publiques et de la communication, ces Entités sont un atout essentiel qui permet aux organismes des Nations Unies de remplir leur mission et d'obtenir des résultats dans les pays où ils ne disposent pas de leur propre bureau, et où leur action risquerait autrement de ne pas être connue. Cet aspect est encore plus déterminant pour les petits organismes des Nations Unies exerçant des mandats plus récents, comme ONU-Femmes. L'Entité pourrait donc avoir beaucoup à gagner à investir davantage de ressources dans la création de Comités nationaux dans de nouveaux pays, et à mettre au point des stratégies conjointes et des plans garantissant l'impact et l'efficacité des interventions pour les Comités nationaux existants.

VIII. Conclusion

40. La visite sur le terrain en Nouvelle-Zélande et à Vanuatu a mis en évidence le triple mandat unique et concret d'ONU-Femmes, à savoir la réalisation des

engagements normatifs, la mise en œuvre de réponses opérationnelles au niveau national, et la coordination des actions menées par le système des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes. La délégation a pu constater de première main que la collaboration diversifiée d'ONU-Femmes avec un large éventail de parties prenantes à Vanuatu aide le pays à progresser en ce qui concerne ses engagements en faveur de l'égalité des sexes. La délégation s'est félicitée de la collaboration fructueuse entre ONU-Femmes, les autres organismes des Nations Unies, le gouvernement vanuatuan et les autres parties prenantes locales, y compris la société civile.

41. Les informations et les avis que la délégation a recueillis au cours de cette visite sur le terrain devraient permettre à ONU-Femmes d'affiner ses interventions à Vanuatu et dans l'ensemble de la région Pacifique, au niveau des bureaux nationaux, multipays et régionaux. Les graves problèmes posés par les changements climatiques dans les États insulaires du Pacifique représentent un défi supplémentaire qu'il convient de prendre en considération et de surmonter dans le cadre de l'action en faveur de l'égalité des sexes, et réciproquement. Pour garantir un avenir durable, il est également essentiel de renforcer la résilience et la capacité d'action des femmes et des filles face aux changements climatiques. La délégation souhaiterait que ses observations et recommandations servent de référence pour les discussions futures du Conseil d'administration.

42. La visite de terrain a mis en avant des exemples et des expériences qui permettent de mieux apprécier la valeur du travail accompli par ONU-Femmes sur le terrain. Les fonctions normatives et de coordination d'ONU-Femmes sont d'une importance capitale, et les projets et programmes mis en place sur le terrain montrent dans quelle mesure l'expertise de l'Entité permet d'améliorer l'efficacité et l'impact des interventions, avec à la clé des résultats concrets qui font progresser la cause des femmes.

43. La délégation est convaincue que la coopération constructive entre Vanuatu et ONU-Femmes se poursuivra tant au niveau normatif qu'opérationnel dans le pays, et qu'elle contribuera à renforcer la capacité du Gouvernement vanuatuan à tenir ses engagements nationaux et internationaux en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, tout en aidant le pays à satisfaire son aspiration à ne laisser personne de côté.